Île-de-France, Seine-Saint-Denis
La Courneuve
35-41 rue du docteur Roux

Cité des Anciens Ambroise Croizat

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001082
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison de retraite, foyer
Précision sur la dénomination : foyer de vieux travailleurs
Appellation : Cité des Anciens

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2023, AQ, 0203

Historique

La cité des anciens Ambroise Croizat est le second projet à La Courneuve de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA), atelier coopératif et pluridisciplinaire fondé en 1960. Jean Houdremont (maire de La Courneuve depuis 1959) sollicite l'AUA en 1962 par le biais de l'architecte Jean Deroche, rencontré dès 1956. Houdremont est alors jeune député communiste et Deroche secrétaire national de l'Union des Étudiants Communistes (UEC). C'est aussi au sein de l'UEC et de son journal *Clarté* que Jean Deroche se lie à Paul Chemetov à partir des années 1950, « prolongeant leur amitié datant de leurs années d'études et des combats politiques et "idéologiques" contre l'académisme ambiant ». Deroche rejoint Chemetov à l'AUA en 1961. Le foyer de vieux travailleurs est ainsi l'une des premières commandes de Jean Deroche. Elle est engagée en 1962, en même temps que celle de l'entrée du stade municipal Daniel Féry, avenue P. Vaillant-Couturier, édifiée courant 1963 (aujourd'hui détruite).
D'après le bulletin communal de décembre 1962, la réalisation de la Cité des anciens de la Courneuve fait l'objet d'une décision communale en juin 1962. Jean Deroche et Paul Chemetov sont sollicités et contribuent fortement à la définition du programme. Celui-ci est déjà esquissé alors que **le rapport Laroque** - du nom du conseiller d'Etat Pierre Laroque, "père fondateur" de la Sécurité sociale en 1945, qui dresse le constat de la paupérisation d'un nombre croissant de personnes âgées en France, véritables "laissés-pour-compte" de la croissance de la vie économique sous les Trente Glorieuses - paraît cette même année. Il préconise la généralisation des logements-foyers pour personnes âgées, en en proposant une première définition : « logements individuels assortis de services collectifs implantés dans un même immeuble ou, à défaut, à proximité immédiate ». Pour autant, ce rapport ne change rien au mode de financement qui reste lié à la loi-cadre sur l'urbanisme de 1957. Celle-ci donne la possibilité d'utiliser des crédits d'HLM pour la construction de logements-foyers, alors encore très peu affectés à ce type de logements, sinon par quelques grands opérateurs comme la SCIC. Ainsi, à la fin de la décennie 1950, ce sont surtout des « foyers de vieillards » qui font leur apparition, comme à Saint-Denis, mais ces lieux de détente et de restauration ne proposent pas d'hébergements.
Ce qui caractérise la cité des anciens Ambroise-Croizat est donc son **programme très complet** : « 1. Un bâtiment où seraient rassemblés tous les services collectifs (cuisine, restaurant, salle de jeux, salle de lecture, bibliothèque, bureau, sanitaire, terrasse, etc.). 2. Un ensemble de 36 studios construits sur deux niveaux avec salle de séjour, chambre, cuisine, salle d'eau, wc, placard. 3. Le pavillon du gestionnaire chargé de l'administration, de la tenue et de l'entretien du *home*. L'ensemble sera traité de telle sorte qu'il présente un aspect agréable, notamment par l'aménagement de pelouses, de

massifs de fleurs, coin de repos avec bancs, et d'un emplacement pour jeux de boules », Eugène Rivoalan, maire-adjoint, « Pour nos anciens : un foyer et 36 studios », *Bulletin municipal*, décembre 1962.
Dès ce premier descriptif apparaît la pluridisciplinarité qui distingue l'AUA. Cette réflexion en amont est, en effet, l'occasion d'associer le collectif que forme l'Atelier d'urbanisme et d'architecture. Ainsi, Jacques Simon et Michel Corajoud sont pressentis pour les espaces verts, Annie Tribel, pour le mobilier et l'architecture d'intérieur et Max Soumagnac, pour la réalisation d'une œuvre d'art. Les ingénieurs Miroslav Kostanjevac et Richard Slama sont, eux, déjà consultés pour élaborer, avec les architectes, les solutions constructives dans le détail, de même que l'économiste Rino Brighi.
Ce travail se poursuit et le projet soumis en 1963 pour le permis de construire sera peu modifié : 32 logements, 20 studios de 18 m², 10 F2 de 25 m², pouvant accueillir des couples et deux logements de fonction, répartis dans deux ailes inégales et sur deux niveaux, au-dessus de caves, « où empiler les biens d'avant », comme l'écrit P. Chemetov. Le plan global est composé d'un bâtiment central circulaire d'où partent des passerelles ajourées qui relient les deux ailes accueillant les logements. Ces « rues intérieures », en pente douce, facilitent ainsi le déplacement des personnes âgées. L'organisation en chartreuse des logements permet à chaque appartement d'avoir son intimité préservée par une entrée décalée où se tient également la salle d'eau. Ce plan intérieur en chicane sera repris, notamment pour l'ensemble de logements E. Vaillant à Bagnolet, que Jean Deroche et Paul Chemetov réalisent entre 1965 et 1971. Le bâtiment central concentre, lui, les services collectifs, l'entrée principale, ceinte de bassins et, en contrebas, l'entrée de service, qui s'affiche librement. Formant en plan une spirale, le bâtiment s'enroule autour d'un *impluvium* circulaire directement inspiré du projet de diplôme de Jean Deroche, destiné à abriter un centre aéré.
L'ensemble bénéficie d'espaces verts imaginés par Jacques Simon en 1963 qui arborent les trois entités créées et le cœur du patio. Il tire partie de la topographie accidentée du terrain et plante dense en imaginant, par exemple, dans l'avant-projet de 1963, un bosquet au niveau du mur mitoyen sur lequel Max Soumagnac interviendra. Excluant volontairement les « massifs de fleurs » du programme, cette intervention sera complétée en 1966, après l'acquisition d'une petite parcelle complémentaire, par celle de Michel Corajoud qui imagine des bancs palissades très brutalistes en brique et bois. Il s'affirme ainsi comme paysagiste après avoir assisté Simon quelques années.
Max Soumagnac est vraisemblablement le dernier à intervenir avec une mosaïque abstraite très colorée, placée sur le mur mitoyen du pavillon voisin, non loin de l'entrée principale du foyer, et en regard de l'escalier qui mène au jardin central. Cette œuvre, composée de plusieurs éléments, joue sur des épaisseurs différentes et dialogue avec le béton brut. Elle est, pour Jean Deroche, « un fond de paysage » que l'on découvre depuis les salons du foyer.
Les réserves de la Préfecture de la Seine retardent de quelques mois le permis de construire, accordé en février 1964, et l'engagement du chantier, ouvert dans la foulée. **En 1966, la cité des anciens A. Croizat est complètement achevée et mise en service.** Elle est inaugurée en présence de Waldeck Rochet, secrétaire général du PCF et député de la circonscription, en janvier 1967.
À Drancy, Deroche et Chemetov signent ensuite une nouvelle cité des anciens (Les Lilas, rue Jane Joye), en 1972-73, puis Deroche seul en conçoit une seconde l'année suivante (Les Myosotis, rue des travailleurs). Ils réalisent, enfin, à Romainville (Dercohe et Chemetov) et à La Courneuve (Jean et Maria Deroche), deux foyers sans hébergement (respectivement A. Croizat, rue Jaurès, 1966, détruit, et M. Paul, rue de la Convention, 1986, environ).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (),
Dates : 1964 (daté par source), 1967 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) (agence d'architecture, attribution par source)

Description

En 1967, un article publié dans la revue *L'Architecture française* consacré à la cité des Anciens de La Courneuve précise : "*le budget restreint réservé à cette réalisation a conduit à rechercher des solutions franches et rustiques : ossature béton apparente, brique porteuse non enduite. Les panneaux de façade en bois et verre relativement pleins pour sauvegarder l'intimité [des résidents] varient à partir d'une trame unique*". [1]
La cité des anciens A. Croizat se caractérise en effet par son architecture brutaliste, où les matériaux comme le verre, le bois, la brique et le béton mais aussi les pavés d'asphalte au sol, sont mis en valeur dans toute leur simplicité. L'influence d'Alvar Aalto, des Unités d'habitation ou des maisons Jaoul de Le Corbusier sont ainsi affirmées. Outre l'architecture, le paysage de Simon et Corajoud, le *design* d'Annie Tribel et la mosaïque de Soumagnac peuvent également être qualifiés de brutalistes. Ensemble, dans un processus créatif très égalitaire, ils parachèvent cette modeste cité des anciens pour en faire une œuvre manifeste de l'AUA. À juste titre, dans sa monographie de 1986 consacré à l'AUA, Pascale Blin ajoute la dimension banlieusarde et politique de cet équipement, qui singularise les municipalités communistes de banlieue parisienne prenant soin de « [leurs] vieux papas et de [leurs] vieilles mamans », soulignant ainsi « la carence du Gouvernement ». Innovant, ce programme où « les vieillards sont des locataires autonomes » permet une vie en autonomie vis-à-vis des familles et anticipe les logiques de maintien à domicile dans un contexte où les retraités avaient peu de ressources et achevaient parfois leur existence à l'hospice. Publiée dans les revues professionnelles, la cité des anciens se voit ainsi saluer pour l'audace de son parti pris en 1969 par une publication américaine sur ce programme spécifique à l'échelle mondiale.

Si en 1986, Pascale Blin remarque que la cité a été très peu modifiée et y voit la marque d'une anticipation et d'une grande adaptabilité, c'est très vraisemblablement la perspective d'une coûteuse mise aux normes qui a précipité la désaffectation de celle-ci par l'administration communale au début du XXIème siècle. À partir de 2010, la rotonde est réaffectée à une crèche multi-accueil d'entreprises du quartier et une partie du jardin lui est réservée.
[1] "La cité des Anciens de La Courneuve", *L'Architecture française*, n° 295-296, spécial "Constructions sociales", 1967, p. 77.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique
Matériau(x) de couverture : acier en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : terrasse

Décor

Techniques : mosaïque
Représentations : représentation non figurative

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune

Annexe 1

SOURCES

Bibliographie
Revues
"La cité des Anciens de La Courneuve", *L'Architecture française*, n° 295-296, spécial "Constructions sociales", 1967, p. 77-80.
Ouvrages
BLIN, Pascale, *L'AUA, mythes et réalités. L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, 1960-1985*. Paris, Electa Moniteur, 1988.
COHEN, Jean-Louis, GROSSMAN, Vanessa, *AUA, Une architecture de l'engagement*. Paris, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2015.
MAURIN-GAISNE, Noémie, *L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) en Seine-Saint-Denis*, Cahiers du Patrimoine n°3, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, 2016.

Illustrations

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300311NUC4A

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300312NUC4A

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre. A droite, le pavillon d'accueil côté jardin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300313NUC4A

Détail du pavillon d'accueil et des baies vitrées de sa salle à manger, vus depuis le jardin intérieur.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300314NUC4A

Vue générale du pavillon d'accueil depuis le jardin intérieur.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300315NUC4A

L'organisation en chartreuse des logements, distribués dans deux ailes partant du pavillon d'accueil, permet à chaque appartement d'avoir son intimité préservée par une entrée décalée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300316NUC4A

Le plan en chicanes des logements permet de préserver l'intimité de chacun des résidents du foyer.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300318NUC4A

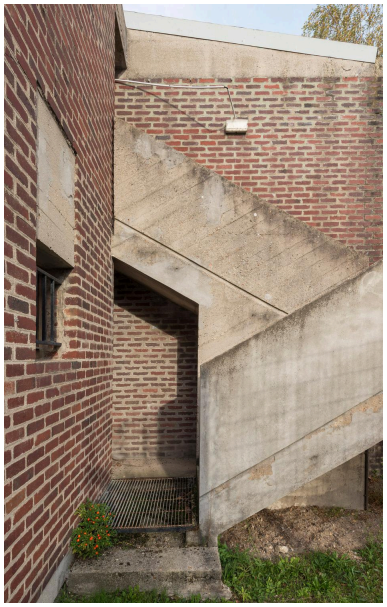

La cité des anciens A. Croizat fait date par son architecture brutaliste, où les matériaux comme le verre, le bois, la brique et le béton sont mis en valeur dans toute leur simplicité.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300320NUC4A

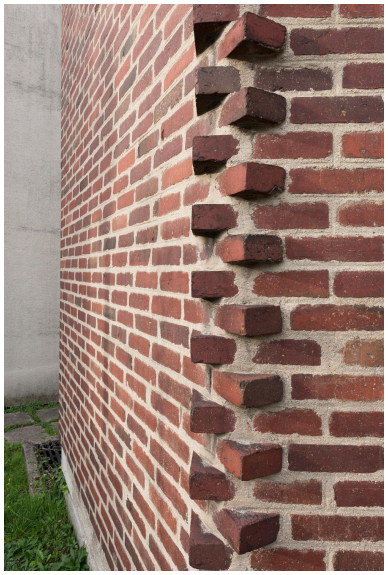

Détail du travail de calepinage de la brique à l'angle de l'un des bâtiments.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300321NUC4A

Façade postérieure de l'une des ailes de logements du foyer.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300323NUC4A

Du pavillon d'accueil du foyer, de plan circulaire, partent des passerelles ajourées qui conduisent, en pente douce, vers les ailes de logements. Ici, la rampe sud-est.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300329NUC4A

Détail de la rampe sud-est conduisant vers les logements. Edifiée sur pilotis, elle laisse voir, en soubassement, le jardin intérieur.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300330NUC4A

Détail de la rampe sud-est, vue du dessous, avec son béton brut.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300331NUC4A

Vue de la rampe sud-est, en direction du pavillon d'accueil.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300333NUC4A

Vue intérieure de la passerelle sud-est avec ses rampes inclinées en pente douce, permettant aux personnes âgées du foyer de gagner l'étage.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300348NUC4A

Détail d'une ouverture en hublot dans la passerelle sud-est conduisant aux logements.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300350NUC4A

La fresque en mosaïque de Max Soumagnac se déploie sur le mur est qui clôture la parcelle.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300334NUC4A

Détail de la fresque en mosaïque de Max Soumagnac, qui se déploie sur le mur est délimitant la parcelle du foyer des Anciens.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300335NUC4A

Détail de la fresque en mosaïque de Max Soumagnac, aux motifs abstraits et colorés.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300336NUC4A

Détail de la fresque de Max Soumagnac, réalisée en petites tesselles de mosaïque.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300337NUC4A

Détail de la fresque de Max Soumagnac, réalisée en petites tesselles de mosaïque.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300338NUC4A

L’aile est vue depuis le jardin "clos". Sous l’escalier, le local dédié au vide-ordures, à gauche les grandes baies en verre "réglit" illuminant les espaces de circulation desservant les appartements.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300327NUC4A

La parcelle ouest sur laquelle se trouve érigé le foyer a été acquise dans un second temps. Elle a permis à Michel Corajoud de concevoir un jardin, où il a disséminé des escaliers et des bancs-palissades.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300339NUC4A

Un banc-palissade.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300340NUC4A

Les bancs-palissades conçus par Michel Corajoud allient bois et piles de briques.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300341NUC4A

Détail des espaces vitrés de desserte de l'aile ouest.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300342NUC4A

Détail de l'entrée d'un appartement du foyer, avec des placards coulissants.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300345NUC4A

Malgré la désaffection partielle du foyer, du mobilier d'Annie Tribel a été retrouvé dans certaines parties de la cité des Anciens.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300346NUC4A

Vue générale de l'un des appartements du foyer.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300360NUC4A

Portrait de l'architecte Jean Deroche devant le foyer Ambroise Croizat.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20199300363NUC4A

Auteur(s) du dossier : Benoît Pouvreau, Emmanuelle Philippe, Noémie Maurin-Gaisne
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre.

IVR11_20199300311NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre.

IVR11_20199300312NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la cité des Anciens - foyer Ambroise Croizat, depuis le jardin clos situé en son centre. A droite, le pavillon d'accueil côté jardin.

IVR11_20199300313NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail du pavillon d'accueil et des baies vitrées de sa salle à manger, vus depuis le jardin intérieur.

IVR11_20199300314NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du pavillon d'accueil depuis le jardin intérieur.

IVR11_20199300315NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L’organisation en chartreuse des logements, distribués dans deux ailes partant du pavillon d'accueil, permet à chaque appartement d’avoir son intimité préservée par une entrée décalée.

IVR11_20199300316NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le plan en chicanes des logements permet de préserver l'intimité de chacun des résidents du foyer.

IVR11_20199300318NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

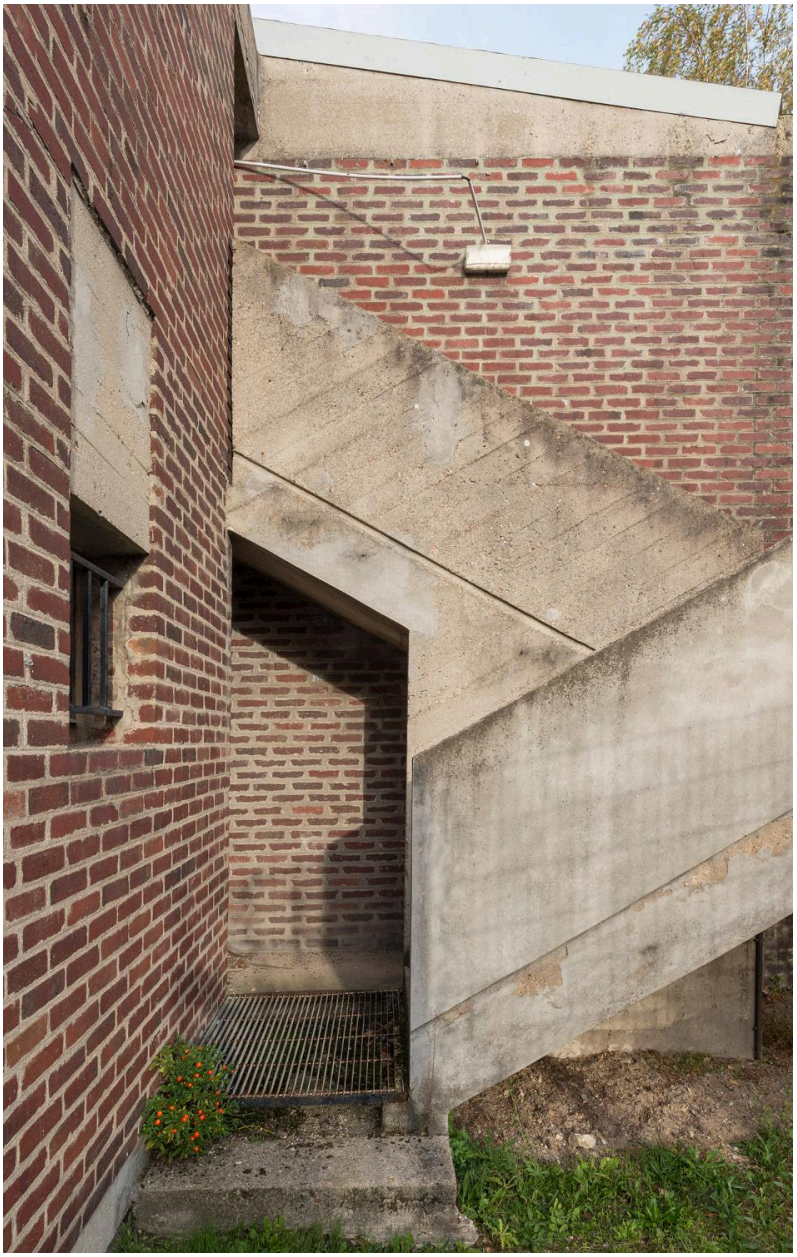

La cité des anciens A. Croizat fait date par son architecture brutaliste, où les matériaux comme le verre, le bois, la brique et le béton sont mis en valeur dans toute leur simplicité.

IVR11_20199300320NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

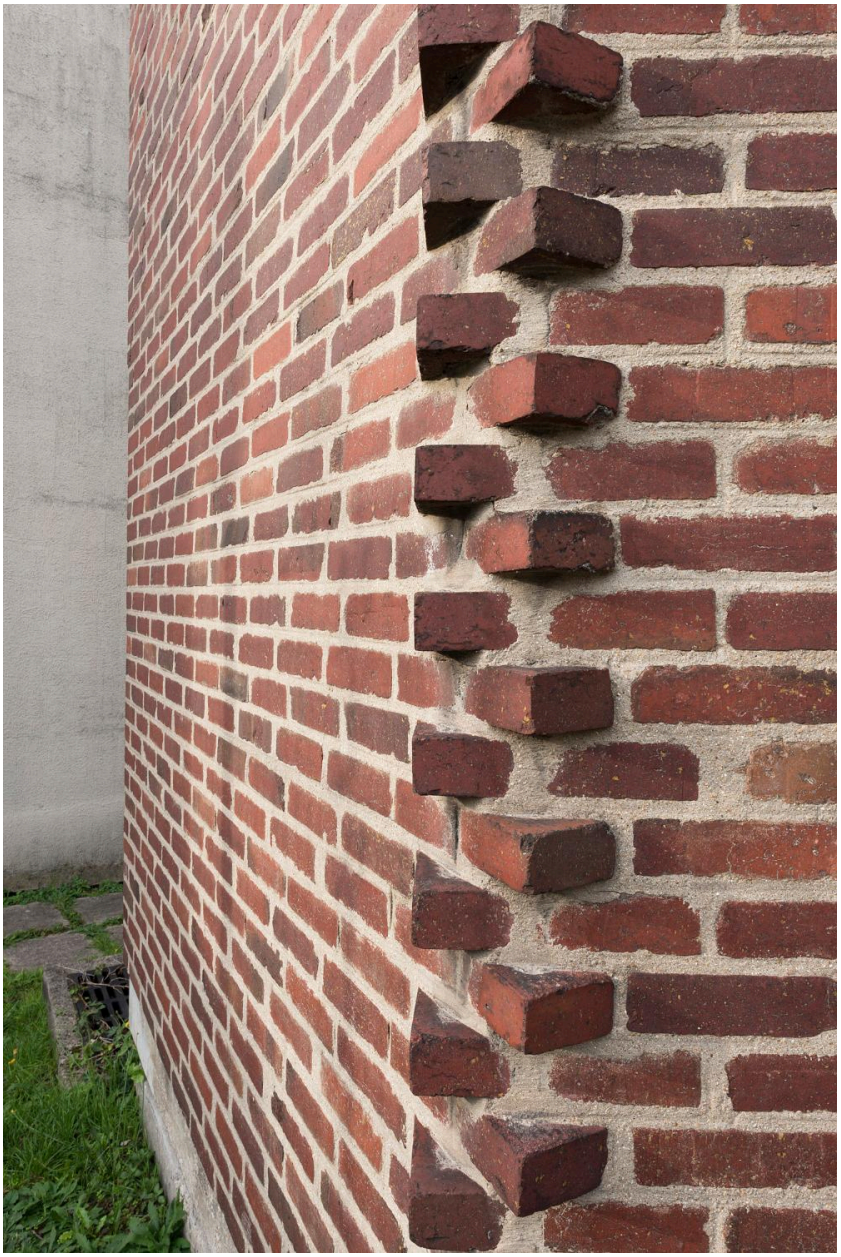

Détail du travail de calepinage de la brique à l'angle de l'un des bâtiments.

IVR11_20199300321NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade postérieure de l'une des ailes de logements du foyer.

IVR11_20199300323NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Du pavillon d'accueil du foyer, de plan circulaire, partent des passerelles ajourées qui conduisent, en pente douce, vers les ailes de logements. Ici, la rampe sud-est.

IVR11_20199300329NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la rampe sud-est conduisant vers les logements. Edifiée sur pilotis, elle laisse voir, en soubassement, le jardin intérieur.

IVR11_20199300330NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la rampe sud-est, vue du dessous, avec son béton brut.

IVR11_20199300331NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la rampe sud-est, en direction du pavillon d'accueil.

IVR11_20199300333NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure de la passerelle sud-est avec ses rampes inclinées en pente douce, permettant aux personnes âgées du foyer de gagner l'étage.

IVR11_20199300348NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'une ouverture en hublot dans la passerelle sud-est conduisant aux logements.

IVR11_20199300350NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La fresque en mosaïque de Max Soumagnac se déploie sur le mur est qui clôture la parcelle.

IVR11_20199300334NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la fresque en mosaïque de Max Soumagnac, qui se déploie sur le mur est délimitant la parcelle du foyer des Anciens.

IVR11_20199300335NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la fresque en mosaïque de Max Soumagnac, aux motifs abstraits et colorés.

IVR11_20199300336NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la fresque de Max Soumagnac, réalisée en petites tesselles de mosaïque.

IVR11_20199300337NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la fresque de Max Soumagnac, réalisée en petites tesselles de mosaïque.

IVR11_20199300338NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L’aile est vue depuis le jardin "clos". Sous l’escalier, le local dédié au vide-ordures, à gauche les grandes baies en verre "réglit" illuminant les espaces de circulation desservant les appartements.

IVR11_20199300327NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La parcelle ouest sur laquelle se trouve érigé le foyer a été acquise dans un second temps. Elle a permis à Michel Corajoud de concevoir un jardin, où il a disséminé des escaliers et des bancs-palissades.

IVR11_20199300339NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un banc-palissade.

IVR11_20199300340NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les bancs-palissades conçus par Michel Corajoud allient bois et piles de briques.

IVR11_20199300341NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail des espaces vitrés de desserte de l'aile ouest.

IVR11_20199300342NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'entrée d'un appartement du foyer, avec des placards coulissants.

IVR11_20199300345NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Malgré la désaffection partielle du foyer, du mobilier d'Annie Tribel a été retrouvé dans certaines parties de la cité des Anciens.

IVR11_20199300346NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de l'un des appartements du foyer.

IVR11_20199300360NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Portrait de l'architecte Jean Deroche devant le foyer Ambroise Croizat.

IVR11_20199300363NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation